

COMMUNIQUE

Les actionnaires de la société Microdata au capital de 42.000.000 Dhs , dont le siège social est à casablanca, 1 rue Amina Bent Ouahab, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle le 26 Juin 2013, en son siège siège à casablanca, 1 rue Amina Bent Ouahab, pour délibérer sur l'ordre du jour de la convocation, publiée au journal "La nouvelle tribune" du 23 Mai 2013.

Ladite Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, a approuvé les états de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2012 tels qu'ils ont été présentés et ayant fait l'objet d'une publication préalable au journal "La nouvelle tribune" du 23 mai 2013 avec le résumé du rapport général des commissaires aux comptes.

L'assemblée a par ailleurs, décidé la distribution d'un dividende de 10 Dh brut par action de nominal 25 Dh payable à compter du 15 Juillet 2013 selon les modalités prévues par la réglementation en vigueur.

MICRODATA
CONSEIL - INFRASTRUCTURES - INTEGRATION DE SERVICES